

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : ASA 20/009/2008 (Public)

Bulletin n° : 091

ÉFAI

14 mai 2008

## **Inde. Amnesty International condamne la série d'attentats à la bombe de Jaipur**

Amnesty International condamne la série d'attentats à la bombe qui se sont produits mardi 13 mai 2008 dans la ville de Jaipur, dans le nord-ouest de l'Inde. Selon certaines sources, 25 personnes au moins auraient été tuées et de nombreuses autres blessées.

Les informations qui nous sont parvenues laissent présager un bilan plus lourd encore.

Les pensées d'Amnesty International et sa sympathie vont aux victimes de ces attentats qui se sont produits dans des marchés et des lieux publics très fréquentés, parmi lesquels un lieu de culte fréquenté par les habitants et les touristes.

Amnesty International s'indigne du fait que les auteurs de ces attentats aient choisi de prendre pour cible des civils qui venaient à leurs occupations quotidiennes. Cela montre leur mépris pour les principes d'humanité les plus élémentaires.

Rien ne saurait justifier de telles attaques. Le droit des personnes à la vie doit être protégé et la population civile ne doit pas être traitée comme un instrument dont on peut disposer pour parvenir à des fins politiques ou idéologiques. Le gouvernement indien doit ouvrir une enquête approfondie sur ces attentats dans les meilleurs délais. Les personnes soupçonnées de responsabilité dans les attentats doivent être jugées lors de procès respectant les normes internationales d'équité et excluant le recours à la peine de mort.